

Comment remplir l'aide pour la déclaration de revenus des PAMC sur le site de l'Angiil ?

L'angiil

S'occupe de votre gestion comptable et fiscale,
et surtout de vous !

 www.angiil.com

 05 61 58 37 37

Association Nationale de Gestion Agréée des Infirmières et Infirmiers Libéraux



Cliquer sur le bouton dans la partie
« Déclaration DS PAMC »

angiil
Le partenaire qui compte

Informations

Ce que je transmets vers l'OGA

Ce que l'OGA me propose

Contact

Déconnexion

Page d'accueil

Optez pour la sécurité fiscale

ECF
Examen de Conformité Fiscale
par l'angiil

L'Examen de Conformité Fiscale est un dispositif préventif annuel consistant à contrôler 10 pistes d'audit usuelles. L'ECF vérifie le bon respect des règles fiscales.

[Accès à l'Examen de Conformité Fiscale.](#)

[Plus d'informations sur ce lien](#)

Déclaration DS PAMC

Patienter quelques instants le temps du chargement.

Version revenus 2022, mis à jour 2023



Transfert de documents

Afin de nous transférer vos documents annuels

[Plus d'info...](#)



Chiffres issus de votre 2035

La première partie est pré-remplie à partir des chiffres de votre déclaration 2035

Campagne 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les chiffres issus de votre 2035

Vos plus values

Plus-values à court-terme exonérées

Votre 2035 - Recettes

2035A - 1. Recettes encaissées

2035A - 3. Honoraires rétrocedés à déduire

2035A - 5. Produits financiers

2035A - 6. Gains divers

2035A - 7. Total

Votre 2035B

36. Divers à réintégrer

43. Divers à déduire

43. Dont exonération sur le bénéfice "Zone Franche Urbaine"

43. Dont exonération sur le bénéfice "entreprise nouvelle"

43. Dont abondement sur l'épargne salariale

46. Bénéfice

47. Déficit

Votre statut

Situation au 1er janvier ou à la date de début d'activité

Vous êtes titulaire

Vous êtes remplaçant

Votre 2035 - Dépenses - Charges sociales personnelles

BT. obligatoires

BZ. Madelin

BU. Plan Epargne Retraite

Produits : subvention d'équip., indem. d'assurance compensant la perte élément d'actif immobilisé

Charges : les charges ou dépenses ayant la nature de moins value à l'article 39 duodecies

Plus-value à lg terme imp. (12,8 %)

Formation des chefs d'entreprise

Attention, votre 2035 n'a pas encore été validée par l'ANGIIL.

Eventuellement, un message vous indique que votre déclaration 2035 n'a pas été validée par l'Angiil

Vous pouvez tout de même compléter l'aide, mais il faudra renouveler dans le cas où nous vous proposerions des corrections de votre déclaration 2035

Détail des honoraires et gains divers

Les honoraires de soins

Honoraires reçus de la CPAM et des mutuelles

(conventionnés)

Honoraires rétrocedés perçus

(conventionnés)

 Rétribution en lien avec l'épidémie de la COVID19 pour des campagnes de dépistage, des vaccinations ou en renfort des équipes soignantes dans les Ehpad

(conventionnés)

Honoraires autres activités (dialyses, laboratoires, ostéopathie, sophrologie...)

(non conventionnés)

Honoraires réalisés dans des structures de soins (SIAD, HAD...)

(réalisés en structure de soins)

Concernant les « rétributions en lien avec l'épidémie... », l'ANGIIL considère qu'il s'agit d'activité conventionnée

Les aides COVID19

Aides COVID19

Indemnités journalières perçues dans le cadre d'un arrêt de travail ou de la garde d'enfant en lien avec l'épidémie de la COVID19

(conventionnés)

Indemnisation versée par l'assurance maladie liée à la baisse d'activité dans le cadre de la COVID19

(conventionnés)

 Aides COVID19 des régimes retraites obligatoires

(non pris en compte)

 Fonds de solidarité

(non pris en compte)

Si vous avez affecté le fond de solidarité comme une recette personnelle et qu'il n'apparaît pas sur la déclaration 2035 : laissez cette case vide

Si vous avez affecté le fonds de solidarité en honoraires ou gains divers sur la déclaration 2035 : dans ce cas, indiquez le montant dans cette case

Détail des honoraires et gains divers - Suite...

Les gains divers

Indemnités journalières perçues d'une prévoyance Madelin	<input type="text"/>	(conventionnés)
Indemnités de formation	<input type="text"/>	(non pris en compte)
Rémunération forfaitaire versée par la CPAM (aide télétransmission, indemnisation formation continue)	<input type="text"/>	(conventionnés)
Indemnités maternité, paternité et adoption versées par la CPAM	<input type="text"/>	(conventionnés)
Indemnités maladie versées par la CPAM	<input type="text"/>	(conventionnés)
Indemnité inflation	<input type="text"/>	(non pris en compte)
Indemnités et allocations journalières d'invalidité servies par les régimes complémentaires obligatoires d'invalidité-décès (CARPIMKO ou CARCDSF)	<input type="text"/>	(non pris en compte)

Les autres gains

Redevances de collaboration perçues	<input type="text"/>	(non conventionnés)
Indemnités et remboursements de frais de divers organismes « extra professionnels » (l'URPS, les syndicats...)	<input type="text"/>	(non conventionnés)
Rétributions perçues dans le cadre de fonctionnement de CPTS ou MSP	<input type="text"/>	(conventionnés)
Remboursement d'assurance	<input type="text"/>	(non pris en compte)
 Autres	<input type="text"/>	(non pris en compte)

Total : 355 € (différence : 44 744 €)

« Autres » Exemple :
remboursement URSSAF
En cas de doute, nous consulter

Ici un total vous précise si vous avez détaillé la totalité
de vos recettes et gains divers ou s'il y a un écart

Détails divers

Vos plus values exonérées en détail

Plus-values à court terme exonérées (uniquement la part professionnelle) :

Plus-values à court terme exonérées (uniquement la part personnelle) :

Votre divers à réintégrer en détail

Charges sociales personnelles facultatives non déductibles (Madelin ou PER)

Retraitement des frais de comptabilité pour la « Réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion à une Association de Gestion Agréée (AGA) »

Autres

Votre divers à déduire en détail

Déjà détaillé

Chèques vacances

Autres

Votre Abondement sur l'épargne salariale

Concernant le chef d'entreprise

Concernant les salariés

Relevé SNIR

SNIR
EXERCICE

RELEVÉ D'HONORAIRES

N° professionnel : ██████████

Spécialité : ██████████

DEBUT EXERCICE: ██████████

Page 5/6
CONVENTIONNE

ACTIVITE PROFESSIONNELLE TOTALE

COE AIS :
MNT FFS :
NBR MAU :

COE AMI :
NBR IF :
NBR MCI :

MNT AMT :
NBR MAJF :

COE DI :
NBR MAJN :

███

Honoraires pour actes :
Dont Dépassements pour

████████

Frais de déplacement :
DE : ██████

Autres : ██████

████████

Total des dépassements :

████████

Total des honoraires tirés de l'activité conventionnée : ██████

Votre SNIR

Honoraires pour actes

Frais de déplacement

Total des dépassements

Exemple

Récapitulatif

Vos revenus

Revenu social

Pourcentage de votre activité conventionnée

Pourcentage de votre activité autre

Pourcentage de votre activité réalisée en structures de soins

Pourcentage de votre activité à ne pas soumettre

A diagram showing a list of five items. The bottom three items are enclosed in a pink rounded rectangle. A teal arrow points from this box to the right, towards a larger teal box containing explanatory text. Another teal arrow points from the top of the larger teal box up to the pink box.

On retrouve ici le revenu social

Le détail des honoraires et gains divers
(conventionnés, non conventionnés, réalisés en structure de soins et non pris en compte)
permet de calculer les pourcentages

Ces pourcentages permettront de répartir le revenu

Cliquez-ci dessous pour télécharger le résultat

Aide à la déclaration DS PAM C

Vous pouvez maintenant cliquer sur
« Aide à la déclaration DS PAM C »
un PDF s'ouvre avec les résultats à déclarer sur le
volet social de la 2042

Exemple du fichier PDF

Aide à la déclaration DS PAM C

Campagne 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ces informations sont fournies à titre indicatif.
Vous restez entièrement responsable d'éventuels oublis ou inexactitudes dans votre déclaration.
Veiller à réaliser votre déclaration en ligne sur www.impots.gouv.fr.

2042-C-PRO Revenus non commerciaux professionnels

Revenus exonérés

Revenus exonérés : intéressement participation, abondement PEE, PERCO

Plus-values à court terme exonérées
(dont quote-part au-delà du plafond social des chèques vacances à soi-même)

Revenus imposables

– dont plus-values à court terme, subventions d'équipement,
indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif

– dont moins-values à court terme

Déficits

Plus-values nettes à long terme

2042-C-PRO Réductions et crédits d'impôt

Frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé

Formation des chefs d'entreprise

2041-DRI-PAMC Déclaration sociale spécifique PAMC

Vous êtes affilié au régime PAMC

Vous êtes associé

Vous êtes exploitant individuel

Situation au 1er janvier ou à la date de début d'activité

Vous êtes titulaire

Vous êtes remplaçant

Activité conventionnée

Revenus net tirés de l'activité conventionnée :

Bénéfice

Déficit

Recettes de l'activité réalisées dans des structures de soins
sauf chirurgiens dentistes et pédicures podologues

6QB 6QH / 6RB 6RH	
DSQA / DSQB	
DSUA / DSUB	
6QC 6QI / 6RC 6RI	
EXP 6XQ / 6YP 6YQ	
6XH 6XL / 6YH 6YL	
6QE 6QK / 6RE 6RK	
6QD / 6RD	
7FF	
8WD	
DSAK / DSBK	<input checked="" type="checkbox"/>
DSAI / DSBI	<input type="checkbox"/>
DSAJ / DSBJ	<input type="checkbox"/>
DSAP / DSBP	<input checked="" type="checkbox"/>
DSAQ / DSBQ	<input type="checkbox"/>
DSGA / DSGB	
DSHA / DSHB	
DSAT / DSAT	

Les chiffres seront à reporter sur le volet social de
la 2042 dans les cases correspondantes

Il conviendra de vérifier les reports et modalités
de prise en compte des montants déclarés

MONTANTS À RETROUVER SUR VOTRE NOTIFICATION URSSAF

Revenus tirés de l'activité conventionnée
(Dont revenus de remplacement et cotisations facultatives)

Autres revenus professionnels non salariés

Autres revenus professionnels non salariés
réalisés dans des structures de soins

Montant des revenus de remplacement

Cotisations sociales personnelles obligatoires
(hors CSG-CRDS)

Honoraires tirés d'actes conventionnés

Dépassements d'honoraires